



**SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE**

1, rue du Benelux – 44.300 NANTES

☎ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89

✉ [contact@asr44.fr](mailto:contact@asr44.fr) [www.asr44.fr](http://www.asr44.fr)

## **FICHE PROGRAMME DE FORMATION INITIALE** **à la gestion des techniques et administratives** **des centres chargés d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière**

### **Pré-requis :**

- Aucun pré-requis spécifique

### **Objectif :**

- Connaître le cadre réglementaire de la fonction d'exploitant d'un centre de sensibilisation à la sécurité routière.

### **Public Visé :**

- Toute personne désirant obtenir un agrément pour exploiter un centre de sensibilisation à la sécurité routière dont l'objet est l'organisation et l'animation de stages dans le cadre du permis à points

### **Durée :**

- 14 heures de formation (soit 2 journée de 7h).

### **Modalité et délai d'accès :**

- A réception de la convention complétée et signée (2 jours à 4 semaines).

### **Tarif :**

- 441,66€ HT soit 530€ TTC

### **Méthodes mobilisées :**

- Méthode pédagogique : participative et expositive.
- Moyens/outils utilisés : Supports pédagogiques (power point, questionnaires de connaissances avant, pendant et après la formation, quizz , cas pratique..).
- Documents remis durant la formation : livret de formation, Clé USB avec la réglementation

### **Encadrement :**

- PAYOUX Gérard - Formateur certifié par l'INSERR.

### **Modalités d'évaluation :**

- Évaluation des connaissances et savoir-faire, feuille de présence et attestation de formation

Validation : L'organisme envoie à l'INSERR un bilan à la fin de chaque session + l'attestation de suivi de stage

### **Accessibilité :**

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.

Siège social : 1 rue de benelux CS23396 Cedex3 44333 Nantes

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises  
Siren 503 782 286 000 36 – Organisme agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B Déclaration Formation  
DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040



## SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE

1, rue du Benelux – 44.300 NANTES

☎ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89

✉ [contact@asr44.fr](mailto:contact@asr44.fr) [www.asr44.fr](http://www.asr44.fr)

### PROGRAMME

Séquences	Objectifs pédagogiques
<b>Jour 1</b>	
8h30 - 9h15 Présentations et attentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se présenter et présenter les objectifs de la formation</li> <li>• Avoir une connaissance approfondie du contexte législatif, réglementaire et du volet psychoéducatif pour pouvoir remplir ses différentes fonctions en conformité avec la nouvelle réglementation et en cohérence avec la mission de service public</li> </ul>
9h15 - 10h15 Connaissance du contexte : le contexte législatif, réglementaire et le volet psychoéducatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître le contexte législatif, réglementaire et le volet psychoéducatif afin d'être en mesure de tenir son rôle et de répondre aux sollicitations des différents acteurs</li> <li>• Être en phase avec la réglementation, dans le respect des procédures prévues</li> <li>• Acquérir des compétences pour une bonne information du public et un déroulement des stages dans le respect des conditions administratives et pédagogiques</li> </ul>
10h15 - 10h30	PAUSE
10h30 - 12h30 Statut, rôle et fonction de l'exploitant ou de son représentant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir distinguer les statuts, rôles et fonctions des différents acteurs du système</li> <li>• Se situer dans le système PAP parmi les différents acteurs</li> <li>• Connaître le rôle et les fonctions de l'exploitant ou de son représentant</li> <li>• Adhérer aux valeurs qui sous-tendent le volet psychoéducatif</li> </ul>
12h30 - 13h30	PAUSE
13h30 – 15h00 Gestion des moyens matériels et humains avant le stage	<p>Tâches et obligations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte la gestion des trois temps du stage : avant, pendant, après et l'ensemble des acteurs (animateurs, stagiaires, administration)</li> <li>• Préparer et organiser le stage</li> <li>• Connaître les outils institutionnels à fournir aux animateurs</li> </ul>
15h00 – 15h15	PAUSE
15h15 - 16h30	<p>Relations avec les différents acteurs du système</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte l'ensemble des acteurs (animateurs/stagiaires/administration)</li> <li>• Mettre en place des repères sur les actions à développer et les vigilances à avoir avant le stage vis-à-vis des trois publics que sont les participants au stage, les animateurs, les personnels administratifs</li> </ul>

Siège social : 1 rue de benelux CS23396 Cedex3 44333 Nantes

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises  
Siren 503 782 286 000 36 – Organisme agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B Déclaration Formation  
DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040



**SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE**

1, rue du Benelux – 44.300 NANTES

☎ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89

✉ [contact@asr44.fr](mailto:contact@asr44.fr) [www.asr44.fr](http://www.asr44.fr)

Séquences	Objectifs pédagogiques
<b>Jour 2</b>	
8h30 - 10h00 Gestion des moyensmatériels et humains pendant le stage	Tâches et obligations <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner et veiller au bon déroulement du stage enterme de logistique</li> <li>• Signaler à la préfecture les éventuels problèmes</li> </ul>
10h00 – 10h15	PAUSE
10h15 - 12h30 Gestion des moyensmatériels et humains pendant le stage	Relations avec les différents acteurs du système <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des repères sur les actions à développeret les vigilances à avoir durant le stage</li> <li>• Prendre conscience de l’impact de son positionnement,de son attitude sur le climat pédagogique du stage</li> <li>• Veiller au bon déroulement du stage</li> <li>• Gérer les situations exceptionnelles</li> <li>• Être disponible en cas d’incident ou de litige</li> </ul>
12h30 - 13h30	PAUSE
13h30 -15h30 Gestion des moyensmatériels et humains aprèsle stage	Relations avec les différents acteurs du système : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des repères sur les actions à développeret les vigilances à avoir après le stage</li> <li>• Favoriser la coopération entre les différents acteurs</li> <li>• Faire des bilans réguliers</li> </ul>
15h30 - 15h45	PAUSE
15h45 - 16h30 Bilan, évaluation du stage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer ses compétences et ses connaissances à l’issuedu stage</li> <li>• Évaluer la qualité du stage</li> </ul>

*Version 18/01/2022*

Siège social : 1 rue de benelux CS23396 Cedex3 44333 Nantes

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises  
Siren 503 782 286 000 36 – Organisme agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B Déclaration Formation  
DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040